



2023

Troisième
évaluation
triennale des
progrès réalisés
pour améliorer la
qualité de l'eau
des Grands Lacs

Dévoilement du rapport et conférence de presse

14 h (HE), le jeudi 9 novembre 2023

La séance commencera sous peu.

2023
Troisième
évaluation
triennale des
progrès réalisés
pour améliorer la
qualité de l'eau
des Grands Lacs

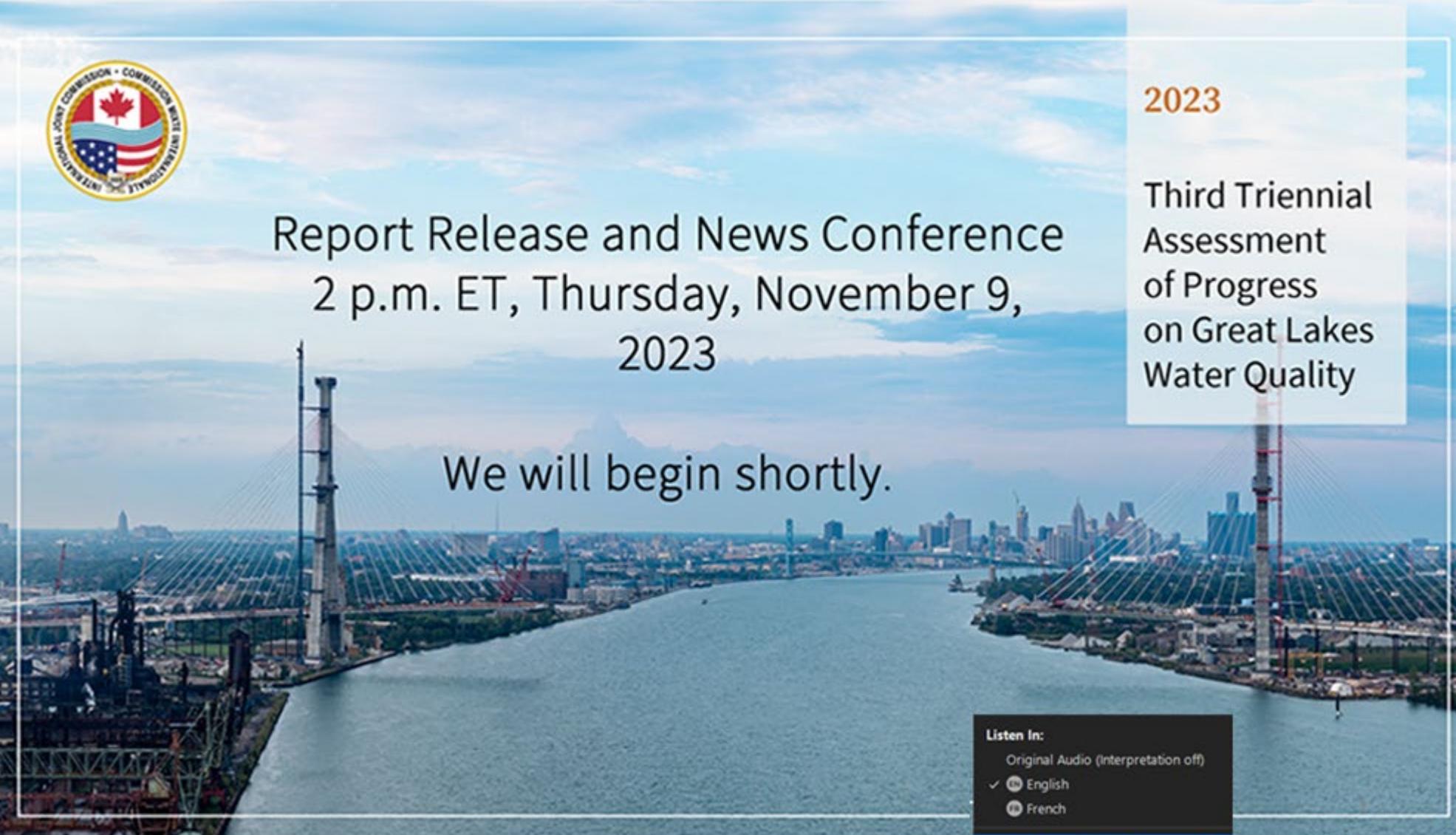
Bienvenue au dévoilement du rapport ETP 2023 et à la conférence de presse



Sandra Svoboda
Spécialiste des affaires
publiques
Bureau régional des
Grands Lacs



Diffusion bilingue



Zoom Webinar You are viewing English slides' screen View Options

Joint Commission • COMMISSION MÉTROPOLITaine
2023

Report Release and News Conference
2 p.m. ET, Thursday, November 9, 2023

We will begin shortly.

Listen In:
Original Audio (Interpretation off)
 English
 French

Mute Original Audio

Audio Settings Chat Raise Hand Interpretation

3

2023

Troisième évaluation triennale des progrès réalisés pour améliorer la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

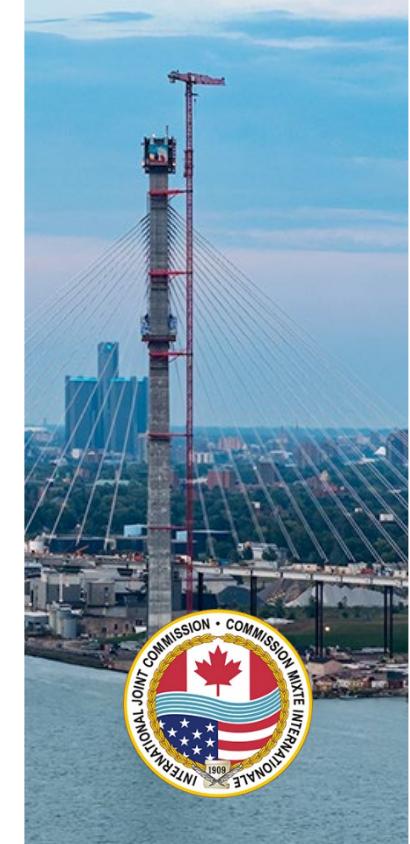
Comment obtenir le rapport ETP

- Disponible pour téléchargement à : IJC.org/2023-TAP-Report

Troisième évaluation triennale des progrès réalisés pour améliorer la qualité de l'eau dans les Grands Lacs 2023



La troisième évaluation triennale des progrès de la Commission mixte internationale (CMI), édition 2023, relative à la qualité de l'eau des Grands Lacs a de nouveau été réalisée par le gouvernement fédéral dans le cadre de l'Accord canado-américain relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, lequel accord vise à assainir les Grands Lacs.



Programme

- Mise en contexte de la Commission mixte internationale
- Mandats découlant de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs
- Recommandations du plan d'action 2023
- Séance de questions
- L'événement sera enregistré et mis à disposition.

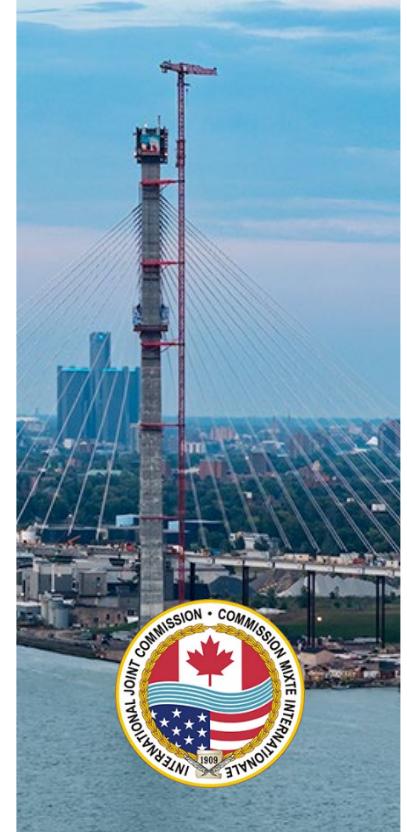


Comment participer... à l'événement d'aujourd'hui, et par la suite?

- En cours de séance, posez vos questions dans la FAQ de Zoom.
- Diffusion parallèle sur :
 - la page Facebook de la CMI
 - la chaîne YouTube de la CMI
 - le site Web de la CMI - ijc.org/fr
- Envoyez-nous vos questions par courriel à : TAP-ETP@ijc.org
- Communiquez avec nous!



2023
Troisième
évaluation
triennale des
progrès réalisés
pour améliorer la
qualité de l'eau
des Grands Lacs



Les commissaires de la CMI



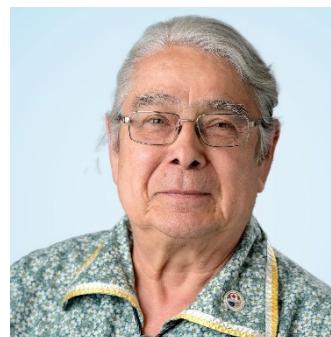
Gerald Acker
Coprésident pour
les États-Unis



Robert Sisson
Commissaire américain



Lance Yohe
Commissaire américain



Henry Lickers
Commissaire canadien



Merrell-Ann Phare
Commissaire canadienne

2023
Troisième
évaluation
triennale des
progrès réalisés
pour améliorer la
qualité de l'eau
des Grands Lacs



Recommandations

1



La Commission recommande que les Parties collaborent avec les instances de gouvernance des Premières Nations, des Métis et des tribus considérées en tant que partenaires actifs dans le processus d'examen de l'Accord des Parties et dans tout processus subséquent visant à modifier l'Accord.

2



La Commission recommande que les Parties — en collaboration avec tous les ordres de gouvernement, les autorités régionales des bassins et, s'il y a lieu, d'autres parties prenantes — adoptent des mesures de la performance et des processus d'évaluation transparents et responsables, aux fins d'inclusion dans chacun des plans d'action et d'aménagement panlacustres de l'annexe 2, au fur et à mesure de leur élaboration.

3



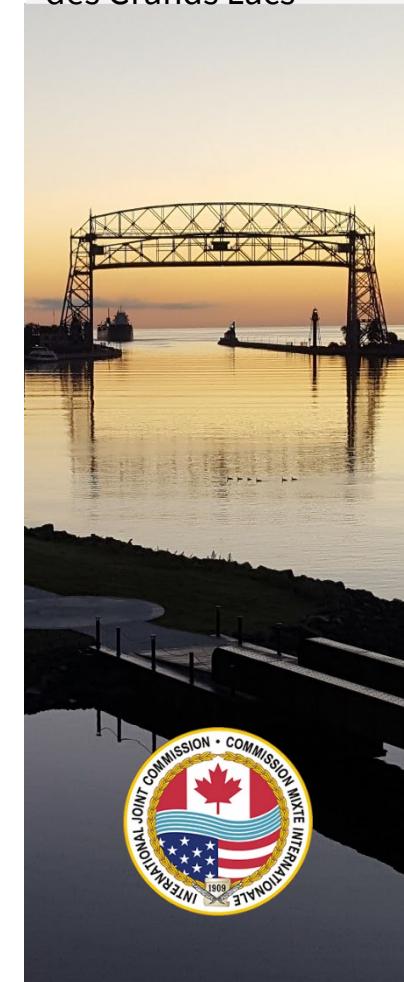
Elle recommande que les Parties adhèrent et participent activement à la démarche collaborative du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs en vue d'élaborer un plan scientifique décennal pour les Grands Lacs.



2023
Troisième
évaluation
triennale des
progrès réalisés
pour améliorer la
qualité de l'eau
des Grands Lacs

Le commissaire Gerald Acker

Le travail que reflète ce rapport a débuté il y a plus de 50 ans,
quand a été signé l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les
Grands Lacs.



La commission mixte internationale

Eaux limitrophes canado-américaines



L'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

2023
Troisième évaluation triennale des progrès réalisés pour améliorer la qualité de l'eau des Grands Lacs

Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

Protocole amendant l'Accord de 1978 entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, tel qu'il a été modifié le 16 octobre 1983 et le 18 novembre 1987

*Signé le 7 septembre 2012
Entré en vigueur le 12 février 2013*



Canada



Établi en 1972



Dernière mise à jour: 2012



Le Bureau régional des Grands Lacs de la CMI

2023
Troisième
évaluation
triennale des
progrès réalisés
pour améliorer la
qualité de l'eau
des Grands Lacs



Et personnel

Accessible à :

www.ijc.org/fr/2023-ETP-Rapport

2023
Troisième
évaluation
triennale des
progrès réalisés
pour améliorer la
qualité de l'eau
des Grands Lacs

The diagram illustrates the components of the 2023 Triennial Evaluation Report. It features three main visual elements arranged horizontally:

- RAPPORT SUR L'ÉTAT DES GRANDS LACS 2022**: A cover image of a sunset over a lake with an island, featuring the text "RAPPORT SUR L'ÉTAT DES GRANDS LACS 2022" and "Aperçu de l'état et des tendances de l'écosystème des Grands Lacs". Logos for EPA Canada and the International Joint Commission are at the bottom.
- +**
- 2022 RAPPORT D'ÉTAPE DES PARTIES**: A cover image of a rocky shoreline with green algae, featuring the text "2022 RAPPORT D'ÉTAPE DES PARTIES" and "Conformément à l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs entre le Canada et les États-Unis de 2012". Logos for the United States and Canada are at the bottom.

Below these three components is a large blue plus sign icon.

Commentaires des conseils de la CMI
Commentaires du public

Below the text is a blue clipboard icon with a checklist and a pen.

+

2023
Troisième
évaluation
triennale des
progrès réalisés
pour améliorer la
qualité de l'eau
des Grands Lacs

Section 3.3 de l'ETP

LE POINT SUR LES PROGRÈS :

Atteinte des objectifs de l'Accord en matière de qualité de l'eau

ACCORD RELATIF À LA QUALITÉ DE L'EAU DANS LES GRANDS LACS OBJECTIFS GÉNÉRAUX								
Fournir une source d'eau potable salubre, de haute qualité	Permettre la baignade et d'autres activités récréatives sans restriction due à des préoccupations environnementales quant à la qualité	Permettre la consommation par les humains de poissons et d'espèces sauvages sans restriction due à la contamination par des polluants nocifs						
Être à l'abri des polluants en des quantités ou dans des concentrations qui pourraient être nocives pour la santé humaine, la faune ou les organismes aquatiques du fait d'une exposition directe ou indirecte dans le cadre de la chaîne alimentaire	Contribuer à la santé et à la productivité des terres humides et des autres habitats afin d'assurer la viabilité des espèces indigènes	Être dénuée d'éléments nutritifs entrant directement ou indirectement dans les eaux du fait d'une activité humaine dans des quantités favorisant la croissance d'algues et de cyanobactéries qui interfèrent avec la santé de l'écosystème aquatique ou l'utilisation humaine de l'écosystème						
Être à l'abri de l'introduction et de la propagation d'espèces aquatiques envahissantes et d'espèces terrestres envahissantes qui nuisent à sa qualité	Être à l'abri des effets nocifs des eaux souterraines contaminées	Être dénuée d'autres substances, de matériaux ou d'atteintes qui pourraient avoir des répercussions négatives sur son intégrité chimique, physique ou biologique						
ANNEXES								
1	SECTEURS PRÉOCCUPANTS	2	AMÉNAGEMENT PONALACUSTRE	3	PRODUITS CHIMIQUES SOURCES DE PRÉOCCUPATIONS MUTUELLES	4	ÉLÉMENTS NUTRITIFS	5
6	ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES	7	HABITATS ET ESPÈCES	8	EAUX SOUTERRAINES	9	RÉPERCUSSIONS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	10
							SCIENCE	



2023
Troisième évaluation triennale des progrès réalisés pour améliorer la qualité de l'eau des Grands Lacs

Recommandations

1



La Commission recommande que les Parties collaborent avec les instances de gouvernance des Premières Nations, des Métis et des tribus considérées en tant que partenaires actifs dans le processus d'examen de l'Accord des Parties et dans tout processus subséquent visant à modifier l'Accord.

2



La Commission recommande que les Parties — en collaboration avec tous les ordres de gouvernement, les autorités régionales des bassins et, s'il y a lieu, d'autres parties prenantes — adoptent des mesures de la performance et des processus d'évaluation transparents et responsables, aux fins d'inclusion dans chacun des plans d'action et d'aménagement panlacustres de l'annexe 2, au fur et à mesure de leur élaboration.

3



Elle recommande que les Parties adhèrent et participent activement à la démarche collaborative du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs en vue d'élaborer un plan scientifique décennal pour les Grands Lacs.



2023
Troisième
évaluation
triennale des
progrès réalisés
pour améliorer la
qualité de l'eau
des Grands Lacs

Le commissaire Lance Yohe



La Commission recommande que les Parties collaborent avec les instances de gouvernance des Premières Nations, des Métis et des tribus, prises comme partenaires actifs de plein titre dans le processus d'examen de l'Accord des Parties et dans tout processus subséquent en vue de modifier l'Accord.



Les savoirs écologiques traditionnels

Nous parlons aussi de savoirs autochtones... et nous avons déterminé dans quelle mesure les deux gouvernements nationaux pourraient élaborer davantage de politiques et de programmes plus pertinents sur le plan culturel aux termes de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.



Le commissaire Rob Sisson



La Commission recommande que les Parties — en collaboration avec tous les ordres de gouvernement, les autorités régionales des bassins hydrographiques et, s'il y a lieu, d'autres parties prenantes — élaborent des objectifs communs, applicables à l'échelle des bassins hydrographiques et qui soient évolutifs sur le plan de la résilience climatique, ainsi que des mesures de la performance et des processus d'évaluation transparents et responsables, aux fins d'inclusion dans chacun des plans d'action et d'aménagement panlacustres de l'annexe 2, au fur et à mesure de leur élaboration.



La résilience climatique

Cette recommandation invite Ottawa et Washington à maintenir leurs engagements en matière d'investissements et de ressources afin d'appuyer la coordination entre les divers ordres de gouvernement et ainsi à favoriser la résilience et l'adaptation aux changements climatiques.



2023
Troisième
évaluation
triennale des
progrès réalisés
pour améliorer la
qualité de l'eau
des Grands Lacs

La commissaire Merrell-Ann Phare



La Commission recommande que les Parties appuient le processus de collaboration du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs et y participent activement afin d'élaborer un plan scientifique décennal pour les Grands Lacs.



Recommandations

1



La Commission recommande que les Parties collaborent avec les instances de gouvernance des Premières Nations, des Métis et des tribus considérées en tant que partenaires actifs dans le processus d'examen de l'Accord des Parties et dans tout processus subséquent visant à modifier l'Accord.

2



La Commission recommande que les Parties — en collaboration avec tous les ordres de gouvernement, les autorités régionales des bassins et, s'il y a lieu, d'autres parties prenantes — adoptent des mesures de la performance et des processus d'évaluation transparents et responsables, aux fins d'inclusion dans chacun des plans d'action et d'aménagement panlacustres de l'annexe 2, au fur et à mesure de leur élaboration.

3



Elle recommande que les Parties adhèrent et participent activement à la démarche collaborative du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs en vue d'élaborer un plan scientifique décennal pour les Grands Lacs.



2023
Troisième
évaluation
triennale des
progrès réalisés
pour améliorer la
qualité de l'eau
des Grands Lacs

La Stratégie scientifique des Grands Lacs

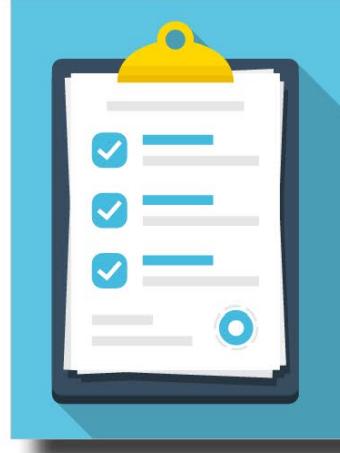
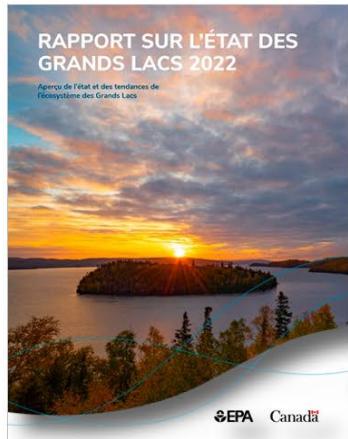
Les connaissances que permettra d'obtenir un plan scientifique décennal aideront à déterminer les menaces qui pèsent sur les écosystèmes et les collectivités de la région des Grands Lacs, à nous en protéger, à nous en relever, à les prédire et à les éviter.



2023
Troisième
évaluation
triennale des
progrès réalisés
pour améliorer la
qualité de l'eau
des Grands Lacs

Heather Stirratt, directrice du BRGL

ÉVALUATION TRIENNALE DES PROGRÈS DE LA CMI



Commentaire sur
le statut et
les tendances

Examiner,
et recueillir
et résumer
commentaires
du public

Évaluer comment
les mesures
atteignent
les objectifs de
l'accord

Rapport triennal
d'évaluation
des progrès de
la CMI



Séance de questions

- En cours de séance, inscrivez vos questions dans la FAQ de Zoom.
- Inscrivez votre question dans la section des commentaires de la page Facebook de l'événement
- Après l'événement, envoyez vos questions par courriel à :
TAP-ETP@ijc.org

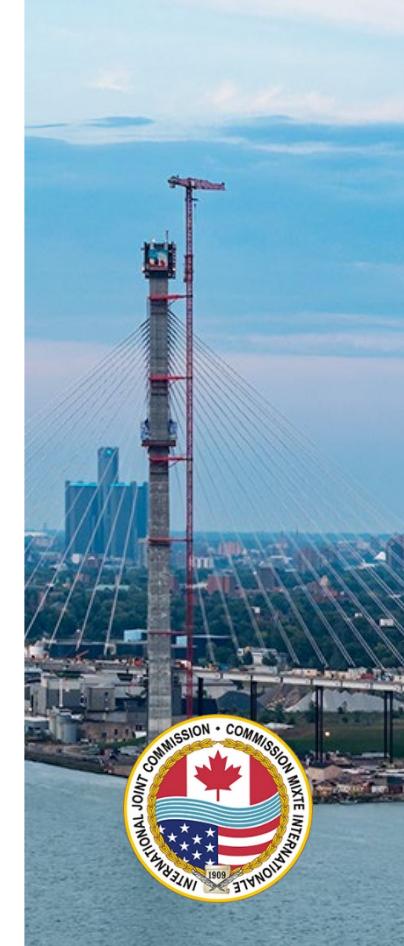


Conclusion



- Bulletin Eaux partagées

2023
Troisième
évaluation
triennale des
progrès réalisés
pour améliorer la
qualité de l'eau
des Grands Lacs



The broadcast has ended.